

MESSAGE IMPORTANT DU DOYEN

Chers(es) collègues enseignants chercheurs,

Mesdames et Messieurs les membres de la Communauté scientifique nationale et internationale.

Au nom du Pr Bouréma KANSAYE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de Monsieur le Recteur de l'USJPB, Pr Mamadou Lamine DEMBELE, j'ai le plaisir de procéder au lancement des **TDRS/appe**l à **communication** du colloque sur le trentenaire du Régime Général des Obligations (RGO) au Mali.

Ce projet s'inscrit au sein des priorités de recherche et d'enseignement de notre institution. Il vise à étudier, analyser les enjeux du pluralisme normatif et à les documenter. Trente ans, quel regard porter sur le RGO, ce texte majeur et matrice du droit civil malien ?

Je vous exhorte à une participation accrue et à vous impliquer pleinement à travers vos éventuelles communications qui doivent être en lien avec les axes mentionnés.

N'hésitez pas à candidater et partager l'information dans votre entourage.

Enfin, je remercie le département de tutelle de son plein soutien à ce colloque et invite les uns et les autres à lui accorder le plus grand intérêt.

Bamako, le 19 juillet 2023

Le Doyen



Pr. Kissima GAKOU
Chevalier de l'Ordre National





UNIVERSITE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE BAMAKO

FACULTÉ DE DROIT PRIVÉ

Sous la présidence du Professeur Bourema Kansaye, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;

Sous la coordination scientifique du Pr Mamadou lamine Dembele, Vice Recteur de l'USJPB;

Sous la supervision générale du Pr Kissima GAKOU, Doyen de la faculté de droit Privé, Superviseur Général du colloque.



TERMES DE RÉFÉRENCE DU COLLOQUE

THÈME

TRENTENAIRE DU RÉGIME GÉNÉRAL DES OBLIGATIONS DU MALI

DATE **25-26-27**
MARS 2024



FACULTÉ DE DROIT PRIVÉ DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES JURIDIQUES
ET POLITIQUES DE BAMAKO (USJPB), BAMAKO, MALI

Pour plus d'informations (infoline) veuillez contacter les numéros suivants :

Dr Adama Iadji Sidibé : 65852084 Dr Nianankoro Dao : 76223884

Dr Lasseni Traore : 67187213 Dr Martin KOITA : 77003674

Dr Mahamoudou BAZI DIALLO : 76077126

M. Abdoulaye MOUSSA : 74020304



TERMES DE REFERENCE DU COLLOQUE SUR LE THEME :

Le Trentenaire du Régime Général des Obligations du Mali

Date : 25-26-27 mars 2024

Lieu : Faculté de Droit Privé de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Bamako, Mali

Selon un observateur avisé du continent, les droits africains constituent un champ d'étude particulièrement pertinent pour analyser les enjeux du « *pluralisme normatif* ». De fait, ces systèmes juridiques sont un compromis dynamique entre le droit coutumier, l'héritage colonial et la construction d'un droit moderne. Le constat s'applique parfaitement au code des obligations du Mali, institué par le législateur malien à travers la loi no. 87-31/AN-RM du 29 août 1987 portant « *Régime général des obligations* » en ce pays. Largement inspirée du droit ancien, dont elle a intégré les idées les plus modernes, non sans se préoccuper de la part due aux us et coutumes, comme à la psychologie des individus, la nouvelle législation s'est voulue originale, mais progressiste, dans un but de promotion du progrès économique et social et de l'État de droit dans un pays en voie de développement.

Trente ans après, quel regard porter sur ce texte majeur, cette matrice du droit civil de notre pays ?

Il est sans nul doute temps de faire un bilan de l'application du texte, qui a favorisé une doctrine et une jurisprudence des plus riches.

Mais, il paraît non moins opportun de s'interroger quant à son devenir, dans un contexte général sécuritaire des plus précaires, face à l'harmonisation croissante, certes idéale en elle-même, des droits africains.

Tels sont les enjeux de ce colloque initié et porté par la Faculté de Droit privé de l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako sur le thème « *Le trentenaire du régime général des obligations du Mali* ».

1- Objectifs :

Ce colloque est une initiative centrée sur la dynamique du droit des obligations, la promotion du droit existant actuellement et les perspectives qu'offre le droit des contrats dans un environnement juridique assaini et ouvert aux investissements économiques. Cette initiative est née du double constat lié que le droit joue un rôle fondamental dans la réponse aux questions de compétitivité économique et de la nécessité de favoriser la rapidité et la sécurité juridique des transactions.

D'une manière générale, cette rencontre scientifique vise les échanges entre les acteurs du monde juridique et la production de réflexions scientifiques pertinentes quant à l'application et à l'évolution du droit malien des obligations.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Faire la promotion du droit malien
- Vulgariser le droit malien des obligations ;

Le colloque s'adresse aux enseignants en droit, aux chercheurs, aux magistrats, aux avocats, aux notaires, aux greffiers, aux huissiers (commissaires) de justice, aux investisseurs ainsi qu'aux étudiants en droit. Les participants s'intéresseront aux questions juridiques de l'heure ayant trait au droit des obligations et y apporteront des réponses qui feront l'objet de publication dans les « *Actes de colloque* ».

2- Résultats attendus :

- Le droit des obligations est vulgarisé et publié sous forme d'actes ;
- La promotion du droit malien est faite.

3- Méthodologie et Contenu du Colloque :

Les activités du colloque seront organisées sous formes de communications. Elles seront participatives et mettront l'accent sur les expériences des participants et leurs milieux d'évolution. Le colloque sera multidisciplinaire (histoire du droit, droit privé, droit public économique, sociologie et anthropologie du droit, pratique du droit). Il se veut un cadre d'échanges entre praticiens et scientifiques. Aussi, les propositions de communications pourront porter, entre autres, sur les thématiques suivantes :

1. Obligations et droit traditionnel africain ;
2. Obligations et droit comparé ;
3. Obligations et droit OHADA ;
4. Obligations et accès à la Justice ;
5. Obligations et protection des droits humains ;
6. Obligations et voies d'exécutions ;
7. Obligations et Réforme de la Justice ;
8. Obligations et droit international privé ;
9. Obligations et droit communautaire ;
10. Obligations et administration publique.

Au total une trentaine de communications seront présentées. Elles feront l'objet d'échanges dont les conclusions seront intégrées (après le colloque) aux travaux présentés en vue d'une publication dans le cadre des actes du colloque.

4- Agenda :

- Lancement de l'Appel à communications : 12 Octobre 2023
- Réception des propositions de communications (résumés) : 12 Décembre 2023
- Sélection et notification des communications retenues par le comité scientifique : 20 janvier 2024
- Réception des communications finales par le secrétariat scientifique du colloque : 23 février 2024
- Tenue du Colloque : Mars 2024. Lieu : Bamako Faculté de Droit privé de l'USJPB.
- Publication des actes : 15 Juillet 2024



5- Comité Scientifique :

- Maître ABDOUL WAHAB BERTHE
- Pr Bakary CAMARA (USJPB)
- Pr. Brehima KAMENA (USJPB)
- Pr. Bouréima KANSAYE (USJPB)

- Pr Kissima GAKOU (USJPB)
- Pr. Mamadou Lamine DEMBELE (USJPB)
- Pr Cheick Amala TOURE (USJPB)
- Pr Boniface Diarra (UQUAM)
- Pr Mamadou B. DEMBELE
- Pr Issiaka CISSE
- Pr Nouhoum TANDINA
- Pr Dianguine Tounkara (USJPB)
- Pr Mamadou GUISSÉ (USJPB)
- Pr Almoustapha I. MAIGA
- Pr Djibril SOW
- Pr. Boubou KEITA (USJPB)
- Pr. Issa Makan KEITA (USJPB)
- Dr Ousmane Djerma (USJPB)
- Dr Frehima Diallo (Avocat Barreau Paris)
- Dr Amidou DEMBELE (USJPB)

6- Comité d'organisation

- Pr. Kissima GAKOU (USJPB)
- Pr. Mamadou Lamine DEMBELE (USJPB)
- Pr. Aly kola KOITA (USJPB)
- Dr Ousmane Siddo
- Dr Mahamadou Bazi Diallo

- Dr Mamadou N'DIAYE
- Dr Nianankoro DAO
- Dr Assalia T. Maiga
- Dr Souleymane DIARRA
- Dr Seydou KANTE
- Dr Issaka COULIBALY
- Dr Adama Iadji Sidibé
- Dr Nianankoro Dao
- Dr Lasseni Traore
- Dr Martin KOITA
- Dr Mahamoudou BAZI DIALLO
- M. Abdoulaye MOUSSA
- M. Mamadou Lamine Diallo (SREC)

